

Aides publiques de la métropole du Grand Paris

Vous êtes une copropriété et vous avez un projet de travaux ?
La métropole du Grand Paris vous propose de nouvelles aides !

- 5 000 € pour faire réaliser un diagnostic technique global intégrant un audit énergétique de votre copropriété.
- 10 000 € pour recourir à une mission de maîtrise d'œuvre portant sur la réalisation d'une rénovation globale de votre copropriété.

Réalisez des économies d'énergie et améliorez le confort des logements de votre copropriété !

Retrouvez toutes les informations dans le document ci-contre.

À télécharger

 [Aides de la métropole du Grand Paris](#)

215.74 Ko

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Mardi
14:00–17:30

Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Jeudi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Samedi
09:00–11:45

Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:15, 13:30–17:15

Mardi
09:00–12:15, 13:30–19:45

Mercredi
09:00–12:15, 13:30–17:15

Jeudi
09:00–12:15, 13:30–17:15

Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15

Samedi
Fermé

Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).